
Présidence : Ukraine

943^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 7 mars 2013

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 12 h 45

2. Président : Ambassadeur I. Prokopchuk

Au nom du Conseil permanent, le Président a souhaité la bienvenue au nouveau Représentant permanent de la Mongolie auprès de l'OSCE, l'Ambassadeur Gunaajav Batjargal, au nouveau Représentant permanent de l'Union européenne auprès de l'OSCE, l'Ambassadeur Thierry Béchet, à la nouvelle Représentante permanente du Monténégro auprès de l'OSCE, l'Ambassadrice Slavica Milačić, et au nouveau Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'OSCE, l'Ambassadeur Ayoob M. Erfani. Ce dernier a prononcé quelques mots à l'occasion de sa prise de fonctions.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a fait savoir au Conseil permanent que le Président en exercice avait, par une lettre en date du 6 mars 2013 (annexe 1), annoncé l'adoption, selon une procédure d'approbation tacite, de la Décision n° 1/13 (MC.DEC/1/13) sur la prorogation du mandat de la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Président, Irlande-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi qu'Andorre, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (annexe 2), Fédération de Russie (déclaration interprétative, voir la pièce complémentaire 1 à la décision), États-Unis d'Amérique (déclaration interprétative, voir la pièce complémentaire 2 à la décision) (PC.DEL/143/13), Liechtenstein (également au nom du Canada, de la Norvège et de la Suisse) (annexe 3), ex-République yougoslave de Macédoine

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : MISSION DE L'OSCE AU MONTÉNÉGRO

Chef de la Mission de l'OSCE au Monténégro (PC.FR/3/13 OSCE+), Irlande-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/138/13), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/141/13), Fédération de Russie, Turquie (PC.DEL/151/13 OSCE+), Assemblée parlementaire de l'OSCE, Monténégro (PC.DEL/153/13 OSCE+), Président

Point 2 de l'ordre du jour : RAPPORT DU COORDONNATEUR DES
ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET
ENVIRONNEMENTALES DE L'OSCE

Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE (SEC.GAL/42/13 OSCE+), Irlande-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, l'Arménie, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/137/13), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/142/13), Fédération de Russie, Kazakhstan, Suisse (PC.DEL/147/13 OSCE+), Canada (PC.DEL/156/13 OSCE+), Saint-Siège (PC.DEL/154/13 OSCE+), Biélorussie, Turquie (PC.DEL/152/13 OSCE+), Président

Point 3 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA RÉVISION DE FIN D'ANNÉE
DU BUDGET UNIFIÉ DE L'OSCE DE 2012

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1075 (PC.DEC/1075) sur la révision de fin d'année du Budget unifié de l'OSCE de 2012 ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 4 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Politique linguistique de l'Estonie : Fédération de Russie, Estonie (PC.DEL/149/13)

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT
EN EXERCICE**

- a) *Visite du Président en exercice, S.E. L. Kozhara, à la Haye, le 7 mars 2013, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'institution du Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales : Président (CIO.GAL/23/13)*
- b) *Participation de l'Ambassadrice T. Izhevskaja, Représentante personnelle pour la lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination, ainsi que contre l'intolérance et la discrimination à l'égard des chrétiens et des membres d'autres religions au cinquième Forum mondial de l'Alliance des civilisations des Nations Unies, tenu à Vienne les 27 et 28 février 2013 : Président (CIO.GAL/23/13)*
- c) *Participation de M^{me} J. Zeitlin, Représentante spéciale pour les questions de parité des sexes, au neuvième Dialogue de Kiev sur les politiques en matière de genre : succès, échecs, perspectives, tenu à Kiev les 5 et 6 mars 2013 : Président (CIO.GAL/23/13)*

Point 6 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général : Directeur du Centre de prévention des conflits*
- b) *Rencontre entre le Secrétaire général et le Ministre libyen des affaires étrangères, S.E. M. Abdelaziz, le 4 mars 2013 : Directeur du Centre de prévention des conflits, Assemblée parlementaire de l'OSCE, Président*
- c) *État d'avancement du projet relatif au mélange en Ukraine : Directeur du Centre de prévention des conflits*
- d) *Acceptation du statut d'observateur de l'OSCE auprès du Groupe d'action financière : Directeur du Centre de prévention des conflits*
- e) *Journée de la sécurité de l'OSCE consacrée à l'Afghanistan sur le thème « Engagement de la communauté internationale avec l'Afghanistan et les États d'Asie centrale – défis, synergies, réponses possibles et rôle de l'OSCE », devant se tenir à Vienne le 12 mars 2013 : Directeur du Centre de prévention des conflits*

Point 7 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Adieux à l'Ambassadrice A. Martinho, Représentante permanente du Portugal : Doyenne du Conseil permanent (Liechtenstein), Portugal, Président*
- b) *Journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars 2013 : Président, Irlande-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi qu'Andorre,*

l'Arménie, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/139/13), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/144/13), Fédération de Russie, Canada (également au nom du Liechtenstein, de la Norvège et de la Suisse) (PC.DEL/157/13 OSCE+), Turquie (PC.DEL/150/13)

- c) *Réunion du Groupe de contact avec les partenaires méditerranéens pour la coopération, tenue à Vienne le 1^{er} mars 2013 : Suisse (PC.DEL/148/13)*
- d) *Élections législatives devant se tenir en Allemagne le 22 septembre 2013 : Allemagne (annexe 4)*

4. Prochaine séance :

Jeudi 14 mars 2013 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/943
7 March 2013
Annex 1

FRENCH
Original: ENGLISH

943^e séance plénière
Journal n° 943 du CP, point 2

LETTRE DU PRÉSIDENT EN EXERCICE

Kiev, le 6 mars 2013

Cher/chère collègue

En ma qualité de Président en exercice de l'OSCE, j'ai l'honneur de vous informer que le projet de décision du Conseil ministériel sur la prorogation du mandat de la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias, M^{me} Dunja Mijatović (MC.DD/1/13/Rev.1), qui était soumis à une procédure d'approbation tacite prenant fin le 6 mars 2013 à midi HEC, n'a fait l'objet d'aucune objection.

La décision prend donc effet à compter d'aujourd'hui et sera jointe au journal de la vingtième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE ainsi qu'au journal de la séance du Conseil permanent du 7 mars 2013.

Les États participants qui entendent exercer leur droit de faire dûment enregistrer une déclaration interprétative ou une réserve formelle en vertu du paragraphe IV.1 A) 6 des Règles de procédure de l'OSCE sont invités à le faire par l'intermédiaire de leur délégation auprès de l'OSCE lors de la séance susmentionnée du Conseil permanent.

Je vous prie d'agréer, cher/chère collègue, l'expression de ma plus haute considération.

[signature]

Leonid Kozhara
Président en exercice de l'OSCE
Ministre ukrainien des affaires étrangères

À l'intention des Ministres des affaires étrangères
des États participants de l'OSCE

943^e séance plénière

Journal n° 943 du CP, point 2

DÉCLARATION DE L'UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne se félicite vivement de la reconduction dans ses fonctions de M^{me} Dunja Mijatović comme Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias. Nous apprécions l'excellent travail qu'elle et son équipe accomplissent pour prôner et encourager le plein respect des principes et des engagements de l'OSCE concernant la liberté d'expression et la liberté des médias.

Nous réaffirmons notre soutien sans réserve au Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias en tant qu'institution autonome et à son mandat, qui est suffisamment souple pour lui permettre de réagir aux menaces et aux défis existants, ainsi qu'aux menaces et aux défis nouveaux et émergents pour la liberté d'expression et la liberté des médias dans l'espace de l'OSCE tout entier. Nous demandons à l'ensemble des États participants de coopérer pleinement avec la Représentante pour la liberté des médias conformément à leurs engagements existants.

La Croatie¹, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine¹, l'Islande², le Monténégro¹ et la Serbie¹, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi qu'Andorre, la Géorgie, la République de Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration.

1 La Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

2 L'Islande continue d'être membre de l'Association européenne de libre-échange et de l'Espace économique européen.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/943

7 March 2013

Annex 3

FRENCH

Original: ENGLISH

943^e séance plénière

Journal n° 943 du CP, point 2

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU LIECHTENSTEIN
(ÉGALEMENT AU NOM DU CANADA, DE LA NORVÈGE
ET DE LA SUISSE)**

Monsieur le Président,

Je prends la parole au nom du Canada, de la Norvège, de la Suisse et du Liechtenstein.

Nous félicitons Dunja Mijatović à l'occasion de la prorogation de son mandat pour trois années supplémentaires jusqu'en mars 2016 et la remercions de son excellent travail. Nous avons toujours été fiers de l'institution du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias. Grâce aux efforts de Dunja Mijatović depuis qu'elle a pris ses fonctions en 2010, nous notons l'importance et le rôle accrus de l'OSCE en tant qu'acteur international dans la promotion de la liberté des médias. Œuvrant de manière constructive avec les 57 États participants, elle a fait preuve d'une objectivité et d'un professionnalisme qui ajoutent à la crédibilité de son mandat. Nous sommes par ailleurs également impressionnés par la qualité de ses contributions pour faire face à de nouveaux défis, comme la Conférence Internet 2013 tenue récemment, ici à Vienne, avec succès, qui a eu une portée exceptionnelle.

Monsieur le Président,

Ces quelques dernières années, il s'est avéré difficile de parvenir à un consensus entre les 57 sur le renforcement de nos engagements relatifs à la liberté des médias. Cela prouve d'autant plus l'importance de l'institution du Représentant, une institution dont la valeur repose sur son autonomie, son intégrité et sa capacité à veiller à ce que tous les États participants de l'OSCE s'acquittent de leurs engagements dans ce domaine et à les y aider. Nous tenons à renouveler notre soutien à Dunja Mijatović et au mandat de la Représentante pour la liberté des médias.

La liberté des médias et d'expression, ainsi que la sécurité des travailleurs de l'information, sont des pierres angulaires des sociétés pluralistes et démocratiques. Nous réaffirmons donc notre attachement sans réserve à la liberté des médias sous toutes ses formes et dans toutes les tribunes, en ligne et hors ligne. Nous devons poursuivre nos efforts sur ce thème crucial, promouvoir la mise en œuvre intégrale de l'ensemble de nos engagements et faire progresser encore la liberté des médias.

Nous demandons que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour.

Merci, Monsieur le Président.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/943

7 March 2013

Annex 4

FRENCH

Original: ENGLISH

943^e séance plénière

Journal n° 943 du CP, point 7 d) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE L'ALLEMAGNE

Monsieur le Président,

Je souhaite, par la présente, informer les États participants de l'OSCE que le Président de la République fédérale d'Allemagne, M. Joachim Gauck, a fait savoir que les élections législatives au Bundestag se tiendront le dimanche 22 septembre 2013.

Le Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, l'Ambassadeur Janez Lenarčič, a été invité, par une lettre du 6 mars 2013, à observer ces élections.

Les États participants qui souhaiteraient observer ces élections sont également invités à le faire. Le cas échéant, veuillez-vous adresser à la délégation de l'Allemagne auprès de l'OSCE.

Monsieur le Président, ma délégation vous serait reconnaissante de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.

Merci, Monsieur le Président.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil ministériel

MC.DEC/1/13

6 March 2013

FRENCH

Original : ENGLISH

DÉCISION N° 1/13
PROROGATION DU MANDAT DE LA REPRÉSENTANTE
DE L'OSCE POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS

Le Conseil ministériel,

Rappelant la Décision n° 193 du Conseil permanent en date du 5 novembre 1997 sur la création d'un poste de représentant de l'OSCE pour la liberté des médias,

Considérant que le premier mandat de l'actuelle Représentante pour la liberté des médias, M^{me} Dunja Mijatović, prend fin le 10 mars 2013,

Soulignant l'importante contribution de la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias à la promotion de la liberté d'expression et des médias dans l'espace de l'OSCE,

Prenant en considération la recommandation du Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat de M^{me} Dunja Mijatović en qualité de Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias jusqu'au 11 mars 2016.

MC.DEC/1/13
6 March 2013
Attachment 1

FRENCH
Original: RUSSIAN

**DÉCLARATION INTERPRÉTATIVE
AU TITRE DU PARAGRAPHE IV.1 A) 6 DES RÈGLES
DE PROCÉDURE DE L'ORGANISATION POUR LA SÉCURITÉ
ET LA COOPÉRATION EN EUROPE**

Par la délégation de la Fédération de Russie :

« Tout en nous associant au consensus sur la décision du Conseil ministériel de l'OSCE de proroger le mandat de la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias, M^{me} Dunja Mijatović pour un second mandat de trois ans, nous souhaitons faire la déclaration interprétative suivante :

Nous partons du principe que l'activité du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias doit être menée en stricte conformité avec les principes d'impartialité, d'objectivité et de transparence du mandat établi par la Décision n^o 193 du Conseil permanent en date du 5 novembre 1997. Nous espérons que la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias adoptera une ligne de conduite équilibrée et sans parti pris lors de l'exécution de sa mission dans tout l'espace de l'OSCE. Nous sommes convaincus que la tâche du Représentant consiste à veiller au respect de la liberté d'expression dans les médias, et que cette tâche ne s'applique pas à d'autres domaines d'activité.

La Fédération de Russie estime que le terme "médias" utilisé dans les documents de l'OSCE signifie "moyens d'information de masse", ce qui sous-entend des types de médias de masse comme les publications périodiques, la télédiffusion et les médias électroniques, notamment les publications diffusées sur internet. D'autres définitions de "moyens d'information de masse" liées à l'évolution des modes de production, d'échange et de diffusion de l'information de masse et à l'émergence de nouveaux types et moyens de communication nécessitent un accord supplémentaire et l'approbation de tous les États participants.

À la lumière de ce qui précède, la Fédération de Russie prie instamment les États participants de l'OSCE, ainsi que le Président en exercice, d'entreprendre un travail d'actualisation du mandat du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, qui a été adopté il y a plus de 15 ans, afin de le mettre en conformité avec les réalités et les défis actuels dans ce domaine.

Je demande que la présente déclaration soit jointe à la décision adoptée par le Conseil ministériel et annexée au journal de la séance du Conseil permanent de ce jour. »

MC.DEC/1/13
6 March 2013
Attachment 2

FRENCH
Original: ENGLISH

**DÉCLARATION INTERPRÉTATIVE
AU TITRE DU PARAGRAPHE IV.1 A) 6 DES RÈGLES
DE PROCÉDURE DE L'ORGANISATION POUR LA SÉCURITÉ
ET LA COOPÉRATION EN EUROPE**

Par la délégation des États-Unis d'Amérique :

À propos de la Décision n° 1074 du Conseil permanent, et au titre du paragraphe IV.1 A) 6 des Règles de procédure de l'OSCE, les États-Unis souhaitent faire la déclaration interprétative suivante :

« Les États-Unis ne sont pas d'accord avec la déclaration interprétative qui vient d'être faite par la délégation de la Fédération de Russie. Nous tenons à exprimer notre soutien le plus ferme aux efforts déployés par la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias en vue de défendre et de promouvoir la liberté d'expression dans tous les médias, dont l'Internet et autres nouvelles technologies. Cette approche cadre parfaitement avec l'Acte final de Helsinki, dans lequel il est demandé aux États participants de "favoriser et encourager l'exercice effectif des libertés et droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et autres", et le mandat du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias de "prôner et encourager le plein respect des principes et engagements de l'OSCE concernant la liberté d'expression et des médias." Nous rejetons tout appel à faire une analyse critique de ce vaste mandat ou à le restreindre, ou même tout effort visant à limiter la portée d'engagements établis de l'OSCE dans la dimension humaine qui protègent et promeuvent les libertés fondamentales des citoyens et des membres des groupes de la société civile dans toute la région. »

Je demande que la présente déclaration interprétative soit annexée à la décision et incorporée au journal de ce jour.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1075

7 March 2013

FRENCH

Original: ENGLISH

943^e séance plénière

Journal n° 943 du CP, point 3 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1075
RÉVISION DE FIN D'ANNÉE DU BUDGET UNIFIÉ
DE L'OSCE DE 2012

Le Conseil permanent,

Ayant examiné les propositions présentées par le Secrétaire général dans le document PC.ACMF/9/13 du 1^{er} mars 2013,

Approuve les révisions, figurant en annexe, pour les fonds, programmes principaux et programmes du Budget unifié de l'OSCE de 2012 tel que révisé en fin d'année.

RÉVISION DE FIN D'ANNÉE DU BUDGET UNIFIÉ DE 2012

Fonds	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après virements	Augmen-tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
	a	b	c = a + b	d	e = c + d
<u>I. FONDS RELATIFS AU SECRÉTARIAT ET AUX INSTITUTIONS</u>					
<u>Secrétariat</u>					
Secrétaire général et services centraux					
Direction exécutive	1 240 100	(9 000)	1 231 100	(61 500)	1 169 600
Gestion de la sécurité	378 200	0	378 200	(4 900)	373 300
Coopération extérieure	717 400	9 000	726 400	0	726 400
Services juridiques	542 700	0	542 700	(1 600)	541 100
Presse et information	1 150 300	0	1 150 300	(600)	1 149 700
Gestion des dossiers	216 700	0	216 700	(3 000)	213 700
Bureau de Prague	405 400	0	405 400	(49 200)	356 200
Questions de parité des sexes	<u>355 900</u>	<u>0</u>	<u>355 900</u>	<u>(32 800)</u>	<u>323 100</u>
Total	5 006 700	0	5 006 700	(153 600)	4 853 100
Président en exercice					
Missions/déplacements de courte durée du Président en exercice et de ses représentants personnels					
	339 000	100	339 100	0	339 100
Comité consultatif de gestion et finances	15 000	0	15 000	(400)	14 600
Jury	39 000	0	39 000	(18 600)	20 400
Comité d'audit	49 200	0	49 200	(32 700)	16 500
Vérificateurs extérieurs	<u>100 000</u>	<u>(100)</u>	<u>99 900</u>	<u>(51 300)</u>	<u>48 600</u>
Total	542 200	0	542 200	(103 000)	439 200
Contrôle interne					
Contrôle interne	<u>1 236 600</u>	<u>0</u>	<u>1 236 600</u>	<u>(38 000)</u>	<u>1 198 600</u>
Total	1 236 600	0	1 236 600	(38 000)	1 198 600
Bureau du Représentant spécial/Coordonnateur pour la lutte contre la traite des êtres humains					
Bureau du Représentant spécial/Coordonnateur pour la lutte contre la traite des êtres humains					
	<u>904 700</u>	<u>0</u>	<u>904 700</u>	<u>(33 800)</u>	<u>870 900</u>
Total	904 700	0	904 700	(33 800)	870 900

RÉVISION DE FIN D'ANNÉE DU BUDGET UNIFIÉ DE 2012 (suite)

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après virements	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
	a	b	c = a + b	d	e = c + d
Lutte contre les menaces transnationales					
Cellule de coordination	505 300	0	505 300	(29 900)	475 400
Unité pour les questions stratégiques de police	594 700	0	594 700	(21 400)	573 300
Action contre le terrorisme	729 800	0	729 800	(13 400)	716 400
Équipe des frontières	<u>417 700</u>	<u>0</u>	<u>417 700</u>	<u>(5 100)</u>	<u>412 600</u>
Total	2 247 500	0	2 247 500	(69 800)	2 177 700
Activités liées aux aspects économiques et environnementaux de la sécurité					
Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE	1 480 900	0	1 480 900	(9 400)	1 471 500
Forum économique et environnemental	<u>459 100</u>	<u>0</u>	<u>459 100</u>	<u>(5 300)</u>	<u>453 800</u>
Total	1 940 000	0	1 940 000	(14 700)	1 925 300
Prévention des conflits					
Direction et administration du CPC	418 800	0	418 800	(19 600)	399 200
Service d'appui en matière de politique générale	904 800	0	904 800	(8 600)	896 200
Service des opérations	674 000	0	674 000	(1 200)	672 800
Unité d'appui à la programmation et à l'évaluation	353 200	0	353 200	(2 300)	350 900
Présidence du FCS	33 100	400	33 500	0	33 500
Appui au FCS	496 500	0	496 500	(4 200)	492 300
Réseau de communications	<u>526 300</u>	<u>(400)</u>	<u>525 900</u>	<u>(28 500)</u>	<u>497 400</u>
Total	3 406 700	0	3 406 700	(64 400)	3 342 300
Gestion des ressources humaines					
Direction et gestion des ressources humaines	456 500	0	456 500	(24 800)	431 700
Gestion du personnel et administration des états de paie	1 084 000	0	1 084 000	(1 500)	1 082 500
Dépenses communes de personnel	1 978 000	0	1 978 000	(70 100)	1 907 900
Recrutement	520 200	0	520 200	(24 000)	496 200
Section de la formation	<u>942 900</u>	<u>0</u>	<u>942 900</u>	<u>(89 200)</u>	<u>853 700</u>
Total	4 981 600	0	4 981 600	(209 600)	4 772 000
Département de l'administration et des finances					
Direction et administration du Département de l'administration et des finances	339 300	0	339 300	(16 800)	322 500
Services de conférence et services linguistiques	4 841 700	0	4 841 700	(114 200)	4 727 500

RÉVISION DE FIN D'ANNÉE DU BUDGET UNIFIÉ DE 2012 (suite)

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après virements	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
	a	b	c = a + b	d	e = c + d
Services du budget et du contrôle interne	629 200	0	629 200	(9 400)	619 800
Services de comptabilité financière et de trésorerie	926 600	0	926 600	(14 300)	912 300
Services en matière de technologies de l'information et des communications	2 022 800	0	2 022 800	(5 900)	2 016 900
Service d'appui aux missions	1 411 400	0	1 411 400	(17 100)	1 394 300
Dépenses opérationnelles communes du Secrétariat	<u>3 240 000</u>	<u>0</u>	<u>3 240 000</u>	<u>(88 100)</u>	<u>3 151 900</u>
Total	13 411 000	0	13 411 000	(265 800)	13 145 200
Total, Secrétariat	33 677 000	0	33 677 000	(952 700)	32 724 300
<u>Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme</u>					
Direction et politique générale	1 245 100	(9 600)	1 235 500	(1 700)	1 233 800
Unité de la gestion des fonds	2 069 400	(21 500)	2 047 900	(100)	2 047 800
Dépenses opérationnelles communes	939 300	(56 900)	882 400	(1 100)	881 300
Réunions sur la dimension humaine	611 600	(25 200)	586 400	(900)	585 500
Démocratisation	1 449 900	(26 100)	1 423 800	0	1 423 800
Droits de l'homme	1 144 600	(26 700)	1 117 900	(1 100)	1 116 800
Élections	6 590 700	179 200	6 769 900	(200)	6 769 700
Tolérance et non-discrimination	1 261 600	(8 400)	1 253 200	0	1 253 200
Questions concernant les Roms et les Sintis	<u>495 700</u>	<u>(4 800)</u>	<u>490 900</u>	<u>(3 900)</u>	<u>487 000</u>
Total	15 807 900	0	15 807 900	(9 000)	15 798 900
<u>Haut Commissaire pour les minorités nationales</u>					
Unité de la gestion des fonds	375 000	0	375 000	(2 000)	373 000
Dépenses opérationnelles communes	183 400	0	183 400	(14 000)	169 400
Bureau du Haut Commissaire	<u>2 841 100</u>	<u>0</u>	<u>2 841 100</u>	<u>(100 900)</u>	<u>2 740 200</u>
Total	3 399 500	0	3 399 500	(116 900)	3 282 600
<u>Représentant pour la liberté des médias</u>					
Liberté des médias	<u>1 429 300</u>	<u>0</u>	<u>1 429 300</u>	<u>(39 600)</u>	<u>1 389 700</u>
Total	1 429 300	0	1 429 300	(39 600)	1 389 700
TOTAL, FONDS RELATIFS AU SECRÉTARIAT ET AUX INSTITUTIONS	54 313 700	0	54 313 700	(1 118 200)	53 195 500

RÉVISION DE FIN D'ANNÉE DU BUDGET UNIFIÉ DE 2012 (suite)

Fonds	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après virements	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
Programme principal Programme	a	b	c = a + b	d	e = c + d
<u>II. FONDS RELATIFS AUX OPÉRATIONS DE TERRAIN DE L'OSCE</u>					
<u>Augmentations</u>					
Renforcement du Secrétariat					
Presse et information	254 600	0	254 600	(92 200)	162 400
Contrôle interne	278 100	0	278 100	(24 800)	253 300
Service d'appui en matière de politique générale	390 300	0	390 300	(5 000)	385 300
Service des opérations	179 300	0	179 300	(1 100)	178 200
Unité d'appui à la programmation et à l'évaluation	64 600	0	64 600	(1 400)	63 200
Gestion du personnel et administration des états de paie	305 400	0	305 400	(3 900)	301 500
Recrutement	502 400	0	502 400	(10 100)	492 300
Services du budget et du contrôle interne	338 600	0	338 600	(7 200)	331 400
Services de comptabilité financière et de trésorerie	444 300	0	444 300	(22 100)	422 200
Services en matière de technologies de l'information et des communications	1 402 100	0	1 402 100	(5 400)	1 396 700
Service d'appui aux missions	<u>1 099 800</u>	<u>0</u>	<u>1 099 800</u>	<u>(9 300)</u>	<u>1 090 500</u>
Total	5 259 500	0	5 259 500	(182 500)	5 077 000
Renforcement du BIDDH					
BIDDH – Démocratisation	<u>231 400</u>	<u>0</u>	<u>231 400</u>	<u>(7 400)</u>	<u>224 000</u>
Total	231 400	0	231 400	(7 400)	224 000
Total, augmentations	5 490 900	0	5 490 900	(189 900)	5 301 000
EUROPE DU SUD-EST					
<u>Mission au Kosovo</u>					
Bureau du chef de Mission	3 405 000	168 700	3 573 700	0	3 573 700
Unité de la gestion des fonds	2 976 300	182 000	3 158 300	(100)	3 158 200
Dépenses opérationnelles communes	4 237 300	(268 400)	3 968 900	(500)	3 968 400
Sécurité et sûreté publique	1 294 600	8 600	1 303 200	0	1 303 200
Démocratisation	3 027 000	43 300	3 070 300	0	3 070 300
Droits de l'homme et communautés	<u>6 922 200</u>	<u>(134 200)</u>	<u>6 788 000</u>	<u>0</u>	<u>6 788 000</u>
Total	21 862 400	0	21 862 400	(600)	21 861 800
<u>Tâches en Bosnie-Herzégovine</u>					
Bureau du chef de Mission	1 719 300	(49 800)	1 669 500	(75 500)	1 594 000
Unité de la gestion des fonds	1 948 400	49 800	1 998 200	(22 800)	1 975 400

RÉVISION DE FIN D'ANNÉE DU BUDGET UNIFIÉ DE 2012 (suite)

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après virements	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
	a	b	c = a + b	d	e = c + d
Dépenses opérationnelles					
communes	3 025 800	0	3 025 800	(91 000)	2 934 800
Coopération en matière de sécurité	654 800	0	654 800	(24 400)	630 400
Dimension humaine	<u>7 144 400</u>	<u>0</u>	<u>7 144 400</u>	<u>(83 100)</u>	<u>7 061 300</u>
Total	14 492 700	0	14 492 700	(296 800)	14 195 900
Stabilisation régionale/limitation des armements					
Mise en œuvre de l'Article IV	<u>203 900</u>	<u>0</u>	<u>203 900</u>	<u>(3 800)</u>	<u>200 100</u>
Total	203 900	0	203 900	(3 800)	200 100
Total, Tâches en Bosnie-Herzégovine	14 696 600	0	14 696 600	(300 600)	14 396 000
Bureau de Zagreb					
Bureau du chef de Mission	102 100	0	102 100	(18 100)	84 000
Unité de la gestion des fonds	191 900	0	191 900	(18 000)	173 900
Dépenses opérationnelles					
communes	173 900	0	173 900	(51 600)	122 300
Observation des procès pour crimes de guerre	180 800	0	180 800	(18 400)	162 400
Mise en œuvre du programme d'aide au logement	<u>78 300</u>	<u>0</u>	<u>78 300</u>	<u>(3 400)</u>	<u>74 900</u>
Total	727 000	0	727 000	(109 500)	617 500
Mission en Serbie					
Bureau du chef de Mission	974 500	0	974 500	(9 400)	965 100
Unité de la gestion des fonds	832 700	0	832 700	(3 500)	829 200
Dépenses opérationnelles					
communes	1 345 200	0	1 345 200	(27 400)	1 317 800
Questions de police	1 501 800	0	1 501 800	(34 900)	1 466 900
Démocratisation	1 162 400	0	1 162 400	(12 900)	1 149 500
Médias	413 900	0	413 900	(4 000)	409 900
État de droit et droits de l'homme	<u>1 038 000</u>	<u>0</u>	<u>1 038 000</u>	<u>(5 700)</u>	<u>1 032 300</u>
Total	7 268 500	0	7 268 500	(97 800)	7 170 700
Présence en Albanie					
Bureau du chef de Mission	638 700	6 000	644 700	(11 600)	633 100
Unité de la gestion des fonds	433 200	0	433 200	(6 600)	426 600
Dépenses opérationnelles					
communes	786 400	0	786 400	(38 600)	747 800
Coopération en matière de sécurité	299 300	0	299 300	(7 200)	292 100
Gouvernance économique et environnementale	283 700	0	283 700	(10 000)	273 700
Démocratisation	396 900	(6 000)	390 900	(4 100)	386 800
État de droit et droits de l'homme	<u>331 400</u>	<u>0</u>	<u>331 400</u>	<u>(3 700)</u>	<u>327 700</u>
Total	3 169 600	0	3 169 600	(81 800)	3 087 800

RÉVISION DE FIN D'ANNÉE DU BUDGET UNIFIÉ DE 2012 (suite)

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après virements	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
	a	b	c = a + b	d	e = c + d
<u>Mission à Skopje</u>					
Bureau du chef de Mission	1 638 100	0	1 638 100	(5 900)	1 632 200
Unité de la gestion des fonds	1 045 600	0	1 045 600	(5 500)	1 040 100
Dépenses opérationnelles					
communes	1 076 600	0	1 076 600	(3 600)	1 073 000
Perfectionnement de la police	1 301 100	0	1 301 100	(11 200)	1 289 900
Bonne gouvernance	592 400	0	592 400	(8 300)	584 100
État de droit	<u>1 199 500</u>	<u>0</u>	<u>1 199 500</u>	<u>(18 700)</u>	<u>1 180 800</u>
Total	6 853 300	0	6 853 300	(53 200)	6 800 100
<u>Mission au Monténégro</u>					
Bureau du chef de Mission	331 400	0	331 400	(10 500)	320 900
Unité de la gestion des fonds	267 000	0	267 000	(2 500)	264 500
Dépenses opérationnelles					
communes	422 100	0	422 100	(8 300)	413 800
Questions de police	424 700	0	424 700	(6 000)	418 700
Activités politico-militaires	44 700	0	44 700	(5 100)	39 600
Démocratisation	405 400	0	405 400	(20 800)	384 600
Médias	121 800	0	121 800	(7 100)	114 700
État de droit et droits de l'homme	<u>280 700</u>	<u>0</u>	<u>280 700</u>	<u>(12 800)</u>	<u>267 900</u>
Total	2 297 800	0	2 297 800	(73 100)	2 224 700
Total, Europe du Sud-Est	56 875 200	0	56 875 200	(716 600)	56 158 600
EUROPE ORIENTALE					
<u>Mission en Moldavie</u>					
Bureau du chef de Mission	379 300	0	379 300	(4 700)	374 600
Unité de la gestion des fonds	216 000	0	216 000	(1 900)	214 100
Dépenses opérationnelles					
communes	447 900	0	447 900	(14 700)	433 200
Prévention/règlement des conflits	482 600	0	482 600	(17 700)	464 900
Observation des droits de l'homme/démocratisation	291 600	1 800	293 400	(1 900)	291 500
Lutte contre la traite/questions de parité	<u>255 500</u>	<u>(1 800)</u>	<u>253 700</u>	<u>(14 600)</u>	<u>239 100</u>
Total	2 072 900	0	2 072 900	(55 500)	2 017 400
<u>Coordonnateur des projets en Ukraine</u>					
Bureau du chef de Mission	202 500	0	202 500	(6 900)	195 600
Unité de la gestion des fonds	312 900	0	312 900	(600)	312 300
Dépenses opérationnelles					
communes	441 200	0	441 200	(9 600)	431 600
Démocratisation et bonne gouvernance	279 800	0	279 800	(17 200)	262 600
État de droit et droits de l'homme	870 300	0	870 300	(35 600)	834 700

RÉVISION DE FIN D'ANNÉE DU BUDGET UNIFIÉ DE 2012 (suite)

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après virements	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
	a	b	c = a + b	d	e = c + d
Projets économiques environnementaux et politico-militaires	637 500	0	637 500	(108 800)	528 700
Total	2 744 200	0	2 744 200	(178 700)	2 565 500
<u>Représentant auprès de la</u>					
<u>Commission mixte russo-lettonne</u>					
<u>sur les militaires à la retraite</u>					
Bureau du chef de Mission	9 300	0	9 300	(400)	8 900
Total	9 300	0	9 300	(400)	8 900
Total, Europe orientale	4 826 400	0	4 826 400	(234 600)	4 591 800
CAUCASE					
<u>Bureau d'Erevan</u>					
Bureau du chef de Mission	296 730	70	296 800	(11 400)	285 400
Unité de la gestion des fonds	212 100	0	212 100	(9 200)	202 900
Dépenses opérationnelles communes	421 470	(70)	421 400	(5 500)	415 900
Activités politico-militaires	482 800	0	482 800	(22 100)	460 700
Activités économiques et environnementales	494 500	0	494 500	(20 900)	473 600
Démocratisation	280 500	0	280 500	(3 700)	276 800
Droits de l'homme	297 600	0	297 600	(16 300)	281 300
Bonne gouvernance	306 900	0	306 900	(20 400)	286 500
Total	2 792 600	0	2 792 600	(109 500)	2 683 100
<u>Bureau de Bakou</u>					
Bureau du chef de Mission	227 200	0	227 200	(2 500)	224 700
Unité de la gestion des fonds	242 700	0	242 700	(200)	242 500
Dépenses opérationnelles communes	607 400	0	607 400	(12 200)	595 200
Activités politico-militaires	531 000	0	531 000	(23 000)	508 000
Activités économiques et environnementales	399 500	0	399 500	(4 900)	394 600
Démocratisation	395 100	0	395 100	(9 500)	385 600
État de droit et droits de l'homme	427 000	0	427 000	(1 000)	426 000
Total	2 829 900	0	2 829 900	(53 300)	2 776 600
<u>Groupe de planification de haut</u>					
<u>niveau</u>					
Bureau du chef de Mission	245 100	0	245 100	(72 300)	172 800
Total	245 100	0	245 100	(72 300)	172 800
<u>Processus de Minsk</u>					
Bureau du chef de Mission	927 500	0	927 500	(467 100)	460 400
Total	927 500	0	927 500	(467 100)	460 400

RÉVISION DE FIN D'ANNÉE DU BUDGET UNIFIÉ DE 2012 (suite)

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après virements	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
	a	b	c = a + b	d	e = c + d
<u>Représentant personnel du</u>					
<u>Président en exercice pour la</u>					
<u>question du conflit dont la</u>					
<u>Conférence de Minsk est saisie</u>					
Bureau du chef de Mission	565 000	0	565 000	(1 200)	563 800
Unité de la gestion des fonds	213 900	15 000	228 900	(3 900)	225 000
Dépenses opérationnelles communes	<u>376 400</u>	<u>(15 000)</u>	<u>361 400</u>	<u>(700)</u>	<u>360 700</u>
Total	1 155 300	0	1 155 300	(5 800)	1 149 500
Total, Caucase	7 950 400	0	7 950 400	(708 000)	7 242 400
ASIE CENTRALE					
<u>Centre d'Astana</u>					
Bureau du chef de Mission	208 000	(7 000)	201 000	(4 700)	196 300
Unité de la gestion des fonds	242 800	14 300	257 100	(4 600)	252 500
Dépenses opérationnelles communes	370 300	2 000	372 300	(9 700)	362 600
Activités politico-militaires	438 800	(4 200)	434 600	(1 300)	433 300
Activités économiques et environnementales	445 200	(5 100)	440 100	(2 000)	438 100
Activités liées à la dimension humaine	<u>443 300</u>	<u>0</u>	<u>443 300</u>	<u>(5 400)</u>	<u>437 900</u>
Total	2 148 400	0	2 148 400	(27 700)	2 120 700
<u>Centre d'Achgabat</u>					
Bureau du chef de Mission	305 700	(4 100)	301 600	(23 500)	278 100
Unité de la gestion des fonds	167 500	(2 200)	165 300	(700)	164 600
Dépenses opérationnelles communes	252 600	(3 000)	249 600	(1 600)	248 000
Prévention des conflits et renforcement de la confiance et de la sécurité	258 400	(5 000)	253 400	(2 800)	250 600
Activités économiques et environnementales	238 800	18 300	257 100	(1 600)	255 500
Activités liées à la dimension humaine	<u>250 200</u>	<u>(4 000)</u>	<u>246 200</u>	<u>(1 300)</u>	<u>244 900</u>
Total	1 473 200	0	1 473 200	(31 500)	1 441 700
<u>Centre de Bichkek</u>					
Bureau du chef de Mission	962 700	12 400	975 100	(100)	975 000
Unité de la gestion des fonds	544 900	(16 100)	528 800	(600)	528 200
Dépenses opérationnelles communes	804 000	20 700	824 700	(16 000)	808 700
Activités politico-militaires	1 390 400	41 000	1 431 400	(2 700)	1 428 700

RÉVISION DE FIN D'ANNÉE DU BUDGET UNIFIÉ DE 2012 (suite)

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après virements	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
	a	b	c = a + b	d	e = c + d
Activités économiques et environnementales	1 032 600	(13 500)	1 019 100	(2 100)	1 017 000
Activités liées à la dimension humaine	1 005 600	(18 300)	987 300	(6 900)	980 400
Programme de réforme de la police	<u>974 900</u>	<u>(26 200)</u>	<u>948 700</u>	<u>(900)</u>	<u>947 800</u>
Total	6 715 100	0	6 715 100	(29 300)	6 685 800
<u>Coordonnateur des projets en</u>					
<u>Ouzbékistan</u>					
Bureau du chef de Mission	159 400	(1 800)	157 600	(2 400)	155 200
Unité de la gestion des fonds	97 300	1 800	99 100	0	99 100
Dépenses opérationnelles communes	266 100	6 000	272 100	(1 500)	270 600
Activités politico-militaires	395 300	(4 000)	391 300	(7 200)	384 100
Activités économiques et environnementales	522 800	(2 000)	520 800	(1 800)	519 000
Activités liées à la dimension humaine	<u>508 700</u>	<u>0</u>	<u>508 700</u>	<u>(3 300)</u>	<u>505 400</u>
Total	1 949 600	0	1 949 600	(16 200)	1 933 400
<u>Bureau au Tadjikistan</u>					
Bureau du chef de Mission	1 134 000	0	1 134 000	(11 100)	1 122 900
Unité de la gestion des fonds	520 700	(4 000)	516 700	(3 800)	512 900
Dépenses opérationnelles communes	1 580 800	0	1 580 800	(33 800)	1 547 000
Aspects politiques et militaires de la sécurité	1 234 800	0	1 234 800	(20 000)	1 214 800
Activités économiques et environnementales	888 900	0	888 900	(61 100)	827 800
Activités liées à la dimension humaine	<u>953 300</u>	<u>4 000</u>	<u>957 300</u>	<u>(35 600)</u>	<u>921 700</u>
Total	6 312 500	0	6 312 500	(165 400)	6 147 100
Total, Asie centrale	18 598 800	0	18 598 800	(270 100)	18 328 700
TOTAL, FONDS RELATIFS AUX OPÉRATIONS DE TERRAIN DE L'OSCE					
	93 741 700	0	93 741 700	(2 119 200)	91 622 500
TOTAL, BUDGET UNIFIÉ DE L'OSCE					
	148 055 400	0	148 055 400	(3 237 400)	144 818 000